

JOURNAL HUMORISTIQUE.

BUREAUX No. 20 RUE STE. THERESE.—P. O. BOITE 2144, MONTREAL,

Je me hâte de rire de tout de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer.—FIGARO.

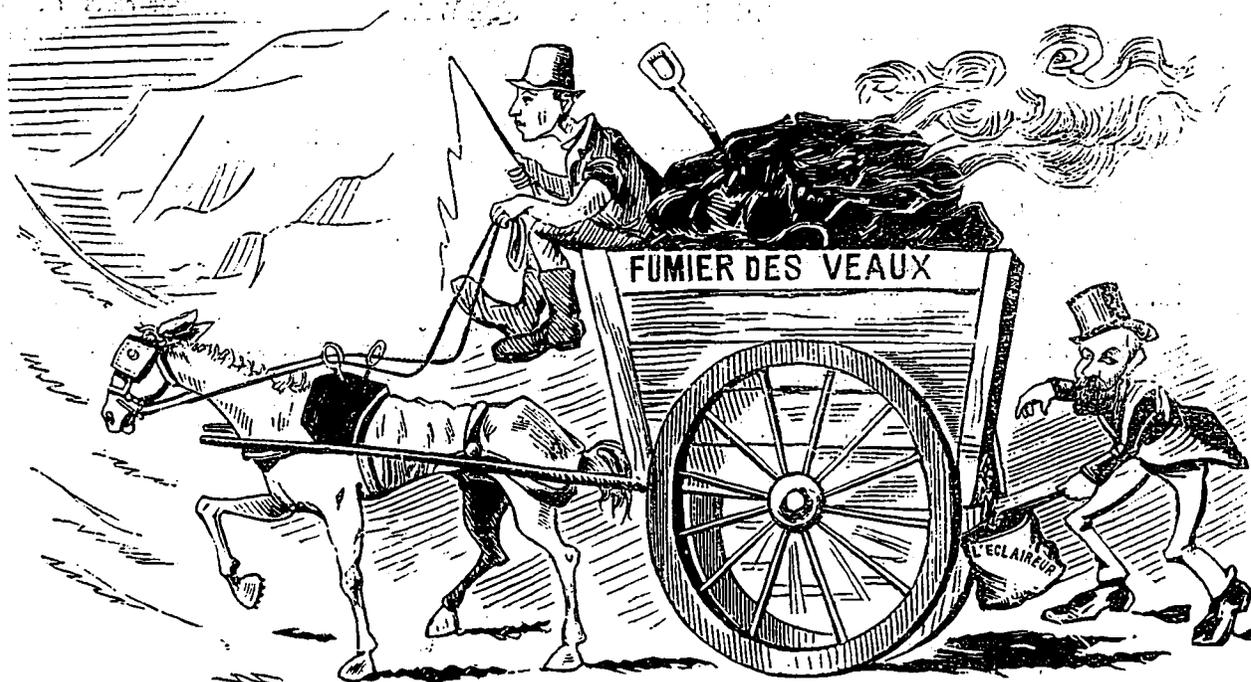
VOL I. No. 28.

MONTREAL, 28 FEVRIER 1880.

1 CENT LE NUMÉRO.

H. BERTHELOT & Cie.,

Editeurs-Propriétaires.



CE PAUVRE ECLAIREUR !

M. Bouchard, étant un des derniers venus, se servira naturellement à même les restes.

Feuilleton

Les Mysteres de Montreal.

ROMAN DE MŒURS.

PAR M. LADEBAUCHE.

(Suite.)

VII

OLEOPHAS DEVANT LE RECORDER.

A dix heures moins cinq, Cléophas entendit bottes ferrées d'une dizaine de policoman résonnant sur les dalles du passage extérieur.

L'homme de réserve ouvrit avec fracas la porte grillée qui fermait l'entrée de la chambre des cellules pendant que le sergent Drayfus disposait ses hommes en une double haie depuis l'entrée

des cellules jusqu'à la porte de la Cour du recorder.

Le sergent cria : Tout le monde est sur le pont, *all aboard* ! Laissez, faites les avancer. Les dames les premières.

Le défilé commença. Deux ou trois vieilles Irlandaises en haillons, trois ou quatre vagabondes formèrent la première partie.

Le contingent des hommes était beaucoup plus considérable. Il y en avait de toutes les nationalités. La plupart étaient sales, et dépenaillés, portant sur leurs figures l'empreinte des vices qui les avaient conduits devant le magistrat. Plusieurs d'entr'eux étaient de vieilles connaissances du recorder et saluaient avec familiarité les constables formant la haie.

Les prisonniers furent placés sous la garde d'un policeman dans une petite chambre attenante à la salle des séances de la Cour.

Ils n'avaient que trois ou quatre pas à faire pour se trouver sur la sellette des accusés.

En entrant dans le dépôt des prisonniers Cléophas fut tout étonné d'y rencontrer son rival Bénoni.

Celui-ci était son voisin sur le banc des accusés.

—Comment ! vous êtes ici ? dit Cléophas.

—Beau dommage ! J'ai été pincé pendant le déjeuner. Faut être *mine* pour agir en réformeur comme vous avez fait.

—Vous avez menti !

—Vous avez senti !

Ici le constable de garde crut qu'il était temps d'intervenir.

—Silence, vous autres ! Si je vous entends dire encore un mot, je donne ma déposition et vous en aurez pour six mois.

Les deux ennemis se tournèrent le dos et ne déserrèrent pas les dents.

A dix heures juste une voix sonore retentit dans l'enceinte de la Cour et fut entendue par les prisonniers.

C'était l'huissier audencier de la

Cour, le sergent Nelson qui criait : *Hats off* !

Son Honneur venait de prendre son siège avec la liste des prisonniers. M. Ibbotson, le greffier, était à son poste avec les dossiers des accusés.

Le sergent St. Pierre, assis près de la boîte aux témoins, devait enregistrer pour la police les condamnations ou les acquittements prononcés par le tribunal.

Les avocats en petite tenue et les reporters des grands journaux écrivaient sur une table placée au-dessous du siège du greffier.

Cinq ou six prisonniers accusés d'ivresse simple subirent leur procès d'une manière extra-sommaire et furent condamnés à \$1.00 ou



huit jours. Il était dix heures et demie.